L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

Bureaux, rue 13 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.

MARDI, 2 MARS 1880.

Législature de la Louisiane

Séance du lundi, 1er mars 1880.

SENAT.

Le Rév. A. J. Witherspoon, aumonier de l'Eglise des marins de la rue Fulton, prie Jackson, a invité les membres du Sénat et de la Chambre à assister à la réunion de Bethel.

M. Baringer a présenté deux mémoires — du professeur McCulloch et un de citoyens de Baton Rouge, demandant une réorganisation du collège d'agriculture des arts et métiers.

Le greffier de la Chambre a apporté les bills adoptés, samedi, par la Chambre, et en matière desquels se trouve celui qui a trait aux cruautés exercées envers les animaux.

Le comité d'agriculture a recommandé le rejet du bill relatif aux compagnies travailleurs; l'adoption d'un substitut à celui qui légalise l'usage des barrières en fil de fer.

Le comité des affaires de paroisses a présenté un rapport favorable sur le bill relatif à la conservation du poisson.

M. Robertson a présenté un bill au sujet de l'huile de charbon et des matières huiles d'éclairage.

M. Cunningham a présenté un bill amendant l'art. 1520 du Code civil au sujet des privilèges sur les récoltes sur pied et sur les meubles; un bill relatif à la condamnation des personnes à travailler sur les chemins publics et sur les bords; un bill relatif à un livre qui devra couvrir dans chacune des paroisses — la paroisse d'Orléans exceptée — sur lequel devront être inscrits tous les privilèges sur les récoltes et sur les meubles.

Le comité d'éducation a fait un rapport favorable sur le bill qui a trait à l'Ecole Normale de l'Etat.

M. Rogers a donné avis qu'il présentera un bill ayant pour but d'empêcher que des ornanies ne soient exercées contre les mineurs.

Sur la motion de M. Davey, la commission de la demande de revenir sur le vote par lequel le bill qui défend aux maîtres de travailler sur les levées et sur les quais de la Nile-Orléans a été rejeté, a été remise à mercredi prochain.

La considération du bill qui réorganise l'Université, le collège d'agriculture, des arts et métiers de l'Etat, a été renvoyée à lundi prochain.

Une résolution de M. Davey chargeant un comité du Sénat et de la Chambre de s'assurer sous quelle administration — ou vers de quelle loi les farmiers actuels du pénitencier ont obtenu la ferme; de ce que l'Etat devait recevoir annuellement; si des billets sont dûs et s'ils sont convenablement garantis; si les farmiers ont rempli les conditions du marché — a été adoptée.

La considération du substitut au bill relatif aux annonces judiciaires a été remise à mardi.

Le substitut au bill de conversion a été déposé provisoirement sur le bureau.

M. Luckett a présenté une résolution qui charge le comité judiciaire de rédiger une loi générale pour exécuter l'article 167 de la constitution sur les actes des compagnies de loterie, et pour empêcher des délais inutiles quant à l'organisation de ces compagnies. — Déposée provisoirement sur le bureau.

Les amendements de la chambre au bill qui autorise le gouverneur à employer des avocats pour défendre l'Etat dans le procès que le New Hampshire intente à la Louisiane, ont été acceptés.

M. Hagan a présenté un bill qui charge le comité des parcs et des édifices publics à s'assurer si l'Etat a un intérêt quelconque dans l'édifice connu sous le nom de Mechanics' Institute et situé à la Nile-Orléans.

Le comité des finances a annoncé qu'il se réunira, dans sa salle, mardi soir, à sept heures.

Après une séance à huis clos, le Sénat s'est ajourné à mardi — aujourd'hui — à midi.

CHAMBRE.

Présidence de M. Ogden. 71 membres sont présents.

Le comité d'élection présente une résolution qui déclare Bemiss A. Thebaut, de la paroisse Plaquemines, en mépris de la Chambre, parce qu'il a refusé de paraître devant le comité avec son régistre de poll et de témoigner dans l'affaire contestée de Francis contre Mahoney.

La résolution est adoptée et le sergent-d'armes est chargé d'amener Thebaut devant la barre de la Chambre pour procédure ultérieure.

M. Heidenhain présente une résolution chargeant le comité de constitution de faire un rapport de nouveau sur le mémoire des débardeurs. Déposée.

M. Atkins présente une résolution portant que les détenteurs de bons d'Etat sont invités à faire connaître à l'assemblée générale, le montant des 75 cents la piastre, suivant les termes de la constitution.

Le règlement est suspendu et la résolution adoptée.

Le comité sur les affaires de ville rapporte un bill qui est envoyé à l'impression.

Le bill du Revenu est appelé et mis à l'ordre du jour d'aujourd'hui à 1 heure.

Présentation de bills.

Par M. Cain, pour fixer d'une manière permanente le siége du gouvernement de la paroisse de Grant.

Bills du Sénat en troisième lecture.

Le bill 69 sur les devoirs et les salaires des avocats de District dans tout l'Etat passe finalement par 70 contre 5.

Le bill 73 pour le transfert des causes passe finalement par 78 contre 0.

Le bill 55 pour faciliter le jugement des causes sur le rôle civil devant la cour suprême de l'Etat passe à la troisième lecture.

Le bill 92 prescrivant la manière de changer les limites de paroisses et transférant leurs siéges passe à la troisième lecture.

Le bill 126 prohibant la vente des liqueurs spiritueuses près des polls un jour d'élection refusé du Sénat avec des amendements qui sont adopté par 70 contre 0.

Bills de la Chambre en troisième lecture.

Le bill 158 relatif à l'admission des preuves verbales pour montrer une interruption de prescription sur toutes dettes au fonds Poydras de la paroisse Ouest-Bâton Rouge, est, sur motion de M. Pope, indéfiniment ajourné.

Bills en seconde lecture.

Le bill No 10, de M. Letten, pour mettre en vigueur l'article 209 de la Constitution (passe la troisième lecture, et est envoyé à l'impression.

Le bill 97 par M. Hathaway pour la fermeture le dimanche de toutes les maisons d'affaires soumises à une licence, est sur motion de son auteur indéfiniment ajourné.

Le bill 132 de M. Buchanan pour mettre en vigueur l'art. 241 de la constitution, passe à la troisième lecture.

Le bill 143 par M. Gardner pour remplir les vacances dans l'Assemblée Générale, est ajourné indéfiniment.

Le bill 178 par M. Mithaden, relatif à la récusation des juges de district dans les contestations pour office, est ajourné indéfiniment.

Le bill 184, de M. Philip, pour ordonner quatrième cour de ville à la Nile-Orléans, passe à la troisième lecture.

Le bill 224 du comité de la maison d'Etat faisant l'allocation nécessaire pour réparer la maison d'Etat à Baton Rouge.

Sur motion de M. Robertson la Chambre se forme en comité général pour prendre le bill en considération. Après une courte discussion, le comité se lève et le bill est envoyé à l'impression.

Divers bills présentés samedi sont référés à leurs comités respectifs.

Le bill 75 de M. St-Clair, pour amender la loi relative à l'éducation publique dans l'Etat de la Louisiane, est, sur motion de M. Ogden, indéfiniment ajourné.

Le règlement est suspendu et les bills suivants sont présentés :

Par M. Ogden — Une résolution jointe chargeant nos Représentants au Congrès d'assurer une allocation pour l'amélioration de la Rivière Rouge.

Par M. Lancaster — Bill de secours pour Jos. Graham. Après une heure de discussion la résolution est repoussée.

La Chambre s'ajourne au lendemain, à midi.

—Il est probable que la Chambre adoptera la proposition de loi Rengall, d'allonger les joueurs de la couronne, en partie d'un pouce; car ces joueurs se divisent en deux classes: ceux qui n'ont qu'une valeur d'ornement, et ceux qui représentent plusieurs valeurs artistiques ou historiques. Ces derniers, comme le diamant le Régent, seront conservés.

—Le Fédaire annonce que "M. Lepère vient d'adresser une circulaire aux préfets et aux sous-préfets d'octroi aux Exposition prochaine.

"Il leur rappelle que le gouvernement [illegible] ne veut nullement se mêler [illegible] des élections. En même temps, il les invite à surveiller de toute politique, [illegible] les employés de l'octroi, [illegible] de profiter des circonstances pour [illegible] le pays publique dans notre [illegible]."

—On lit dans le *Pays* :

"Un homme qui appartient à la plus haute société, le chemin de B....., rue Le Peletier, s'est suicidé dans la journée de dimanche, en absorbant deux litres d'alcool. On ne peut en conjecturer sur les causes de cet étrange suicide."

CHRONIQUE DE LA VILLE.

[illegible]

Mariages, naissances et décès inscrits au bureau de santé le lundi, 1er mars :

Mariage — Mme E. F. Déjoyeux, une fille, 19 ans.

Mme Fred Rock, un garçon, 6 jrs.
" J. M. Baquié, une fille, 29 jrs.
" J. Hooper, une fille, 1er jr.
" D. Mott, un garçon, 19 jours.
" Jas. Kent, [illegible] jours.

Mariage — A. Hardy à Mlle Lenry Houvellon, Fernando Stevens à Mlle Opélia R. Lemon.

Hôpital Général de Mlle Louisiane Odorpère.

Décès — Geo W Sells, 8 jours, enfant de Ed. Wed.

F. Barry, 34 ans, né de St Thomas-et Hunter, natif d'Irlande.

Veuve C. H. Sharper, 78 ans, 234 rue Marigny, native de Baltimore.

B. Fortier, 6 mois, enfant Water et Lyon, natif de la Louisiane.

Mme Mary Flanell, 40 ans, Carrollton, natif du Mississippi.

Wm Weede, 33 ans, 222 rue Bienville, natif de Pennsylvanie.

Jas B Bedford, 65 ans, 91 rue Race, natif de Baltimore.

W W Halfrey, 20 ans, 634 rue du Camp, natif de Long Island.

Mme J. Chevillon, 24 ans, 720 rue Bourgogne, native de la Nile-Orléans.

Marie L. Tabary, 15 mois, 234 rue Esplanade.

Mme M Dore, 49 ans, coin Burthe et Washington, native d'Irlande.

Fanny Holloman, 4 mois, 96 rue Galennie.

C. A. Trémoulet, 5 ans, 59 rue Esplanade.

C. A. Pitman, 20 ans, rue Robertson, près Ste Anna, natif de la Nile-Orléans.

W W King, 53 ans, 266 rue Bienville, natif de l'Arkansas.

Mme Thomas, 14 mois, Avenue Washington et Girod natif de la Nile-Orléans.

Décès de la semaine. Il est mort, dans la semaine, dans les limites de la Nouvelle-Orléans, 109 personnes, dont 14 de la phthisie pulmonaire, 15 de la pneumonie, 5 petits enfants et 5 vieillards; de débilité, 2 de fièvres malignes, 2 de fièvres de marais 4 (petits enfants, de convulsions, de l'inflammation cérébrale, 2 de la rougeole, 2 de vieillesse.

AGES. — Au-dessous d'un an, 17; de 1 à 2 ans, 8; de 2 à 5 ans, 3; de 5 à 10 ans, 4; de 10 à 15 ans, 4; de 15 à 20 ans, 3; de 20 à 25 ans, 7; de 25 à 30 ans, 8; de 30 à 40 ans, 10; de 40 à 50 ans, 9; de 50 à 60 ans, 18; de 60 à 70 ans, 9; de 70 à 80 ans, 12; de 80 à 90 ans, 3; de 90 à 100 ans, 2; âge inconnu, 1.

NATIONALITES. — Américains, 1; Chinois, 1; Français, 7; Allemands, 5; Irlandais, 10; Louisianais, 73; Norvégien et Suédois, 1; Espagnols, 2; Américains (autres que Louisianais), 27; Bermudes, 1; non déclaré, 1.

Il y a eu 12 décès à l'hôpital de charité, 1 à l'hôtel Dieu, 2 à l'infirmerie de l'asile St Vincent, 1 à l'asile de la société française, 1 à l'asile des aliénés.

Il est mort 54 personnes du sexe masculin, y compris 12 de couleur; 55 du sexe féminin, y compris 25 de couleur.

Les cercueils ont délivré 13 certificats de décès.

Il y a eu 7 morts-nés, dont 3 de couleur.

Cours criminelles. — A la cour criminelle supérieure, Dan. Williams, James G. Ford et James Langford, accusés de port d'armes cachées, se sont déclarés innocents. Le premier a été condamné à un mois et le second à vingt-trois jours de prison de paroisse, à dater du 7 février.

Le petit jury de mars a été formé.

Sur la motion de M. A. G. Brice, avocat de district du deuxième district judiciaire, il a été décidé qu'Augusta Scott, c., que le grand jury de la paroisse Plaquemines a, le 3 novembre 1879, trouvé lieu à poursuivre pour un outrage commis, le 10 juillet 1879, sur la personne de Sarah Brown, blanche, âgé de treize ans, sera jugé à la cour criminelle supérieure.

A la première cour de district, se sont défendus innocents : Thomas Doyle et Mike McGuire, accusés de voies de fait; Augustin Pierre, c, George Washington, c, Lucien Carrière, c, Willis Pugh ou Nigger Willis, William Faulkner, Alfred Johnson ou Basile, c, Martin Stevens et George Brock, accusés de larcin.

Mme Alexandre Burns, accusée, d'après des renseignements, à la demande du grand jury, le 17 février 1880, d'avoir enlevé, le 2 janvier 1871, Hermenegilda Toro, alors âgé de quatorze ans, et de l'avoir transporté à la paroisse St-Landry, où il a été découvert, dans l'automne de 1879, et envoyé à son père, Francisco Toro, domicilié au No 205 de la rue Port — a fourni un cautionnement de $250 au lieu de $500.

Le pistolet et le poignard. — Thomas Bell a reçu une balle de pistolet au cou, à l'Excitement Coffee House, encoignure des rues Jackson et Rousseau. Ses amis l'ont transporté à la pharmacie de M. Turney, rue Tchoupitoulas, près Philip, où le Dr Holthoff a examiné la blessure. Le docteur n'a pas tenté d'extraire la balle. Bell a été transporté, un peu plus tard, à sa résidence, rue Josephine, entre les rues Tchoupitoulas et Rousseau. On a fait appeler le Dr Mitchell, qui a pansé la blessure, mais n'a pas voulu exprimer d'opinion à cause de la probabilité d'une inflammation.

Des policemen ont arrêté James Arkinson, qui avait déchargé l'arme sur Bell. Amené à la station de la rue Rousseau, le prisonnier y a été plusieurs fois interrogé, mais, à cause de son état d'ivresse, n'a pu répondre à aucune des questions que lui posaient les rapporteurs.

Les assistants semblaient s'être donné le mot pour empêcher que les représentants des journaux ne fissent renseignés sur ce qui s'était passé dans le café.

Le propriétaire de l'établissement est le seul qui ait voulu on pu les éclairer. Il était, dit-il, derrière la buvette, causant avec trois messieurs; Arkinson, Bell et une autre personne s'entretenant à quelques pas de lui. Il a entendu la détonation de l'arme, et Arkinson, en jetant celle-ci dans un coin, a murmuré que c'était un accident. Arkinson était pris de boisson, mais il n'y avait eu ni querelle ni échange de paroles offensantes entre lui et ses deux compagnons. Il invita Bell à boire. Dans le cours de la conversation, il tira de sa poche un petit pistolet à cinq coups et visa le plafond; Bell lui conseilla de ne pas faire feu et lui baissa le bras; le coup partit et Bell fut blessé.

—Trois individus se sont présentés chez M. Philip Zimmer, rue Girod, entre les rues Louisa et Clonet, et ont demandé à voir M. Henry Johnson, son gendre. M. Zimmer, auquel il a s'étaient adressés, s'est retourné pour aller appeler M. Johnson, qui se trouvait au premier étage, mais à peine avait-il fait le mouvement, qu'un des inconnus lui a plongé un poignard dans le côté gauche, et s'est enfui avec ses complices. Le Dr Schumacher croit que la blessure est grave.

Le sergent O'Rourke a découvert, trois heures après la tentative, au coin des rues Morales et St Ferdinand, un nommé Wm. Moore, que M. Zimmer a déclaré être celui qui l'a frappé.

Une rixe a eu lieu, dans la rue Douane, entre les rues Bourbon et Royale; les combattants étaient Victor M. Pesson et Joseph Olivier. Le premier a reçu plusieurs coups de poignard. Il a été transporté à l'hôpital de charité. Une des blessures est très grave.

Olivier est un ancien membre de la police. Les officiers Littleton et Ducoing l'ont arrêté à l'encoignure des rues Douane et Dauphine.

Ratifications. — Le sénat a ratifié les nominations suivantes faites par le gouvernement :

J. C. Johnson, maire de la ville d'Evergreen, paroisse Avoyelles, en remplacement de Wm M. Ewell, démissionnaire;

Martin Voorhies, notaire de la paroisse d'Orléans;

James T. Sanders, juge de paix du troisième ward de la paroisse Terrebonne, en remplacement de Lafroy Daigle, démissionnaire;

P. E. Dorie, juge de paix du second ward de la paroisse Lafourche, en remplacement de Thomas Canio, démissionnaire;

U. H. Page, maire, John H. Booth, marshal, J. E. Booth, L. C. Page, T. L. Page, O. H. Bryant et A. B. Stoddard, aldermen, de la ville de Ringgold, paroisse Bienville;

J. E. Stocks, Lonie Fournell, Andrew Jackson, Frank Bryan et Thompson J. Bird, membres du bureau de contrôle du pénitencier de la Louisiane;

Joseph C. Pendell, notaire public de la paroisse Pointe Coupée;

John Furnbert, constable de la cour de quatrième juge de paix de la Nouvelle-Orléans, en remplacement de Paul Gets, démissionnaire.

Cour du juge Sheehan. — Frank Foley et Thomas Maran, accusés d'avoir poignardé Dan Gleason, ont été renvoyés en prison. Le juge n'a pas voulu accepter de cautionnement avant d'avoir reçu le certificat d'un médecin.

Il en a été de même de James Arkinson, accusé d'avoir blessé Thomas Bell.

James F. Bennett, accusé de grand larcin, a dû fournir un cautionnement de mille cents piastres en attendant l'instruction.

John Johnson, accusé d'être entré, nuitamment, dans une maison, dans l'intention d'y tuer George Edward, a été obligé de donner un cautionnement de deux cents étonnantes piastres pour réparer de sa comparution.

Wm Thompson a été condamné à dix jours d'amende ou vingt jours de prison, pour avoir, enfreint l'ordonnance 5264. Wm. Taylor et Wm. Sparr, sur qui pesait la même accusation — le premier, cinq piastres d'amende ou dix jours de prison, le second cinq piastres d'amende ou vingt-quatre heures de vérité de la ville.

Frank Shelly et Martin Thompson sont accusés d'avoir battu Richard Duncan. Cautionnement de $500.

Paragraphes! — Les préparatifs se font sur une très grande échelle en vue de la célébration du 4 mars. Le défilé, nous pensons-le-on, sera assez imposant qu'aucun de ceux qui l'ont précédé.

— Le théâtre St-Charles, vendu à l'encan, a rapporté vingt-cinq mille piastres. M. David Bidwell, de la Nouvelle-Orléans, le Dr Spalding et M. Charles Spalding, de St-Louis, en sont les acquéreurs.

— Les républicains s'organisent pour la prochaine campagne électorale. Le comité exécutif de la ville et celui de la paroisse ont, dernièrement, désigné un troisième exécutif qui se compose de W. H. Green, président, John Louis, Seymour Allcorn, A. A. Maurin, C. E. Gordon, Charles Bergeron, H. Powell; un comité d'organisation des clubs, lequel se compose de T. W. Wickham, président, Louis Smith, David Wilson, R. S. Wheeler, A. Butler, Howard Wilson et Oswald Reid. Le lieu de réunion est le Violet Hall.

— Le police a tué un chien qui avait appris A. Dejean, âgé de douze ans.

— Un homme Sandy a été blessé d'un coup de pistolet, au coin des rues Cadiz et Magnolia, par Jack Harris, qui a disparu. Les blessures sont légères.

— La voyer dit que les levées sont en état de résister à une hausse du fleuve.

— Grâce à l'empêchement de Mme Mahmoud Bahia et de la compagnie du chemin de fer de la rue Bassin et du Fort Espagnol, il s'élève en ce moment sur les bords du lac, vis-à-vis de la gare, une immense et solide bâtisse à étage, où les promeneurs trouveront un abri en cas de pluie et d'une trop grande ardeur du soleil. De trois mille cinq cents à quatre mille personnes pourront s'abriter au rez-de-chaussée, et il y aura place pour deux mille au premier. La construction est reliée à la station par un hangar de 150 pieds. Cette amélioration, qui est en même temps un embellissement, est un des nombreux travaux que la compagnie se propose d'exécuter d'ici au commencement de la saison d'été.

Tout le terrain qui entoure le Fort Espagnol sera illuminé à l'aide d'une machine électrique de Brush. Nous avons déjà parlé du jardin, qui est presque achevé, et nous parlerons bientôt du canal que la compagnie fait creuser, au nord (Pitôtel), et où doit entrer le steamer qui sera le trait d'union entre le Fort Espagnol et les villes d'eau des bords du Lac.

— Le Western Union Telegraph Company s'opposant à ce que l'American Union Telegraph Company établisse une ligne de télégraphe le long du chemin de fer de la Nile Orléans, de Mobile et du Texas, l'American Union Telegraph Company se fondant sur l'abrogation d'un contrat qui autorise une semblable opposition, demande à la cinquième cour de district une injonction qui défende au Western Union Telegraph Company, à ses agents, ses avocats ou ses employés d'empêcher l'exécution des travaux.

— Des individus se sont amusés, hier matin, de bonne heure, à décharger des pistolets dans la rue du Bassin, entre les rues Gasquet et Commune.

— P. Moore, qui a poignardé M. P. Zimmer, le 29 février, au coin des rues Villeré et Clonet, a été traduit, hier matin, devant le juge Mitchenberger. Le magistrat a exigé un cautionnement de $1000 en attendant l'interrogatoire. La blessure de M. Zimmer est bien moins grave qu'on ne le pensait.

— A la troisième cour de district, le jury a condamné les directeurs de la banque du Sud à payer cent quatre-vingt-dix-neuf piastres à P. et E. Michel.

— Il a été enchaîné, à la sous-trésorerie fédérale, depuis le dernier rapport, $22,083 71, dont $1,567 46 provenant du département du revenu intérieur, $6,140, en or, $845 20, en argent, et $4,092, en billets, provenant de la douane, $2,200 du bureau de poste, $7,219 05 de différentes sources.

— Dans la nuit de dimanche à lundi, des voleurs se sont introduits dans le poulailler de Mme Douglass, et, à leur départ le poulailler était beaucoup moins plein qu'à leur arrivée.

— Mardi soir, une lampe d'huile de charbon a fait explosion dans la résidence de M. Frank Casernio, No 63 de la rue Neuvième. Les dégâts occasionnés au mobilier s'élèvent à la somme de $35.

— J. F. Barnett a été accusé par Henry J. Holle, propriétaire d'un magasin de fournitures de bureaux, 19 Commercial Place, d'avoir enlevé sa montre avec chaîne et médaillon en or, le tout valant $100, dans la nuit de dimanche. Le vol a été commis dans la chambre qu'habite Holle, No 2 rue Carroll. Barnett et Holle, paraît-il, habitaient la même chambre. Quand M. Holle s'est réveillé au milieu de la nuit, il n'a plus retrouvé les objets cités plus haut et qu'il avait placés sur la cheminée. Barnett, arrêté, a comparu devant le juge Abell qui l'a mis sous caution.

— Hier soir, vers 7 heures et demie, une alarme a été donnée par la boîte No 412, coin Laharpe et White. Un feu venait de se déclarer dans une maison à un seul étage occupée par M. P. J. Charbonnet, rue Esplanade, entre les rues Dupré et Gayoso. La bâtisse a été entièrement détruite. Elle était assurée à la compagnie d'assurance de la Nouvelle-Orléans pour $300. Le feu s'est ensuite propagé à la bâtisse attenante appartenant à Mme Grignaud et habitée par elle. La maison a été considérablement endommagée. Elle était assurée pour une valeur de $1000.

—On lit dans le *Dagsblad* de Copenhague du 7 février :

"On sait que M. Adelskold a présenté aux Chambres suédoises une proposition tendante à accorder une récompense nationale aux membres de l'expédition dirigée par le professeur Nordenskiold. Cette récompense est destinée non seulement aux officiers et aux savants qui ont pris part à l'expédition, mais aussi à tout l'équipage de la *Vega*.

"D'après le journal *Norikes Allakanda*, le roi Oscar remettra à toutes les personnes qui ont pris part à l'expédition une médaille portant d'un côté l'effigie du souverain avec cette inscription : "Oscar II, roi de Suède et de Norwège", et de l'autre les insignes de l'Ordre de l'Etoile du Nord, avec une inscription ainsi conçue : "Pour avoir frayé une route dans l'Océan glacial arctique, 1878-79." On frappera environ cinquante exemplaires de cette médaille : quatre seront en or et les autres en argent. Ces dernières médailles pourront servir de décoration."

—Le nombre total des journaux et revues qui se publient en Russie était au 1er janvier dernier de 608, dont 417 en russe, 54 en polonais, 10 en français, 40 en allemand, 3 en latin, 11 en lithuanien, 7 en esthonien, 2 en finnois, 4 en hébreu, 7 en arménien, 3 en géorgien et 4 en tartare. Il se publie aussi 40 journaux dans le grand-duché de Finlande.

—On lit dans les journaux suédois qu'il y a quelques jours le prince royal de Suède a été cruellement mordu par un chien. Au moment où S. A. R. sortait du théâtre de Stockholm, deux chiens se battaient dans la rue; le prince ayant voulu les séparer, un des chiens s'est précipité sur lui et l'a mordu au mollet à plusieurs reprises. Le blessé a été immédiatement pansé par un chirurgien.

Pensée d'un humoriste :

Quand une femme vous berne pendant des semaines avant de vous accorder un rendez-vous qu'elle vous promet constamment, mêlez-vous!....

En effet, il faut craindre un rendez-vous "qu'on promet tant."

—Opinion d'une dame sur la question du divorce. Elle est bonne à imprimer dans le dernier Naquet :

"Moi, disait cette dame, je ne demande pas mieux qu'on rétablisse le divorce. Et même, ça me fera plaisir; mais, à une condition.... c'est que la loi rétablisse pour nous, après le divorce, les choses dans l'état où elles étaient avant le mariage!...."

—M. Magnin, ministre des finances, doit proposer que les droits sur le tabac à fumer et à chiquer, soient abaissés de 50 fr. à 15 fr.

DÉPÊCHES Télégraphiques

TRANSMISES A L'ABEILLE.

NOUVELLES EUROPÉENNES

FRANCE.

Démonstrations de Victor Hugo en faveur de Hartmann.

Londres, 1er mars — Une dépêche de Paris au Standard dit que Victor Hugo a publié un appel au gouvernement pour le prier de ne pas livrer Hartman aux autorités russes. Le correspondant parisien du Noyes dit, que plusieurs Russes sont allés trouver Cambetta pour le prier d'employer son influence sur le cabinet pour empêcher l'extradition de Hartman.

Mort de M. Benoist d'Azy. Le tunnel du Saint-Gothard.

Londres, 28 fév. — Une dépêche de Paris annonce la mort de M. le Vte Benoist d'Azy.

Il ne reste plus que 20 mètres à percer dans le tunnel du Saint-Gothard.

Le mécanisme du prince Hollenhoe.

Paris, 28 fév. — Le Temps dit : Le sens que donne le Times de Londres à la nouvelle mission du prince de Hohenhole ne repose sur aucun fondement. Dans sa nouvelle situation, le prince sera plus à même qu'auparavant de faire prévaloir ses vues pacifiques à l'égard de la France. Le prince de Reuss, qui va probablement succéder au prince Hohenhole comme ambassadeur à Paris, a également des dispositions pacifiques envers la France.

Election bonapartiste.

Paris, 1er mars — M. Bartholoni, bonapartiste, l'a emporté dans l'élection municipale qui a eu lieu, hier, dans le quartier St-Thomas-d'Aquin.

Les raisons de la nomination du prince de Chenshoe comme ministre des affaires étrangères.

Berlin, 29 février. — La Gazette nationale dit que l'on attache peu d'importance, dans les cercles bien informés, à la nomination du prince Chenshoe comme ministre des affaires étrangères. Il faut attribuer cette nomination au désir de faciliter les rapports entre l'empereur Guillaume et le prince de Bismark à cause de l'indisposition de ce dernier.

Arrestation de Vera Sassoulitch.

St-Pétersbourg, 1. — Le Vedomosti dit que la fameuse Vera Sassoulitch, agent des nihilistes, a été arrêtée sur la demande du général Trépoff, sa victime, qui l'a reconnue au théâtre.

La rançon du Col. Synge.

Londres, 1er mars — Une dépêche de Constantinople rapporte que les brigands qui ont enlevé cette lettre demandant une rançon de 15,000 livres dans 10 jours, sinon ils enverront la tête du Col. Synge à Salonique.

Insuccès des négociations avec Mohamed Jan.

Londres, 1er mars. — Une dépêche de Lahore dit : l'envoyé anglais à Ghazneni n'a pas réussi dans les négociations avec Mahomed Jan. Abdul Rhaman Khan est en communication de Balkh avec Mohamed Jan et Ayoub Khan. Ce dernier a, dit-on, pris une offre du shah d'une grande tribu pour la reddition d'Herat, mais il a refusé à l'instigation d'Abdul Rhaman Khan.

Le bill sur l'armée allemande.

Berlin, 1er mars. — Le général Von Kameke, ministre de la guerre, en présentant le projet de loi sur l'armée du Reichstag, a insisté que le gouvernement fédéral ne pouvait se laisser distancer par les puissances voisines et qu'il était nécessaire de mettre tous les militaires sur le même pied que celui des puissances voisines, bien qu'il n'y ait pas de raison qui puisse pousser le gouvernement à présenter le bill.

Un discours de M. de Moltke.

Herr Richter a remercié le général Kameke de son dernière déclaration, elle prouve que les nouvelles lancées par les pessimistes sur les mauvaises relations entre l'Allemagne et la Russie, étaient sans fondement.

Comme compensation au lourd fardeau qui a pesé sur le peuple, Herr Richter a proposé la réduction du service militaire à deux ans.

Le gén. Von Moltke : Tous nos voisins sont plus ou moins à l'abri d'une attaque sur leurs derrières. Ils n'ont qu'à se défendre en face et d'un seul côté, et ils ont constitué de ce côté une portion considérable de leurs forces de terre. Nos régiments sont distribués également sur tout le pays.

Depuis la fin de la guerre turque la Russie a considérablement augmenté ses forces et la frontière a doublé son armée. Pour nous, nous avons continué à conserver pour notre armée la même proportion de 1 pour cent de notre population. La France a une armée de 497,000 hommes, tandis que l'Allemagne n'a que 401,000 soldats. L'effectif de la Russie en temps de paix est le double de notre.

La période complète de service en France est de 20 ans, et en Russie de 14, tandis que en Allemagne, elle n'est que de 12 ans. Notre infériorité ne peut être contrebalancée que par l'activité.

Berlin, 1er — M. Von Moltke a conclu en disant qu'avec une armée faible, la force ne peut être garantie. Il a été chaleureusement applaudi. Herr Reichenberger, du centre, s'est opposé au projet de loi, ce serait trop de fardeaux imposés au peuple.

Herr Bennningen, qui a prétendu représenter la majorité des libéraux nationaux, a approuvé le principe du bill; mais il a recommandé de le renvoyer au comité.

Herr Freitschi, démocrate-socialiste, a soutenu le bill, déclarant que toute considération de parti devait céder devant les nécessités de la situation.

Suspension de Banque.

Londres, 1er — La banque du district de Nile a suspendu ses paiements. Son capital nominal est de $3,000,000 livres, dont 28,000 réellement payées. Les conséquences de cette suspension sont purement locales.

Le procès du Maire de Dublin contre un Editeur.

Dublin, 1er mars — La poursuite du maire de Dublin, contre l'éditeur du Dramatic and Sporting Times, s'est terminée par un compromis, les défendeurs ayant payé les frais et versé 20 guinées au fonds de secours du Mansion House.

Parlement anglais.

Londres, 1er mars — La Chambre des lords a entendu la deuxième lecture du projet de secours en faveur de l'Irlande.

Démenti au plan attribué aux Anglais sur Hérat.

Londres, 1er — Le Daily Telegraph de ce matin, publie la note suivante rédigée dans une forme semi-officielle :

Il n'est pas probable pour le moment que Hérat et Justan soient livrés à la Perse.

Il n'est pas vrai que Kélat et Cashmere doivent recevoir une partie du territoire Afghan.

Il n'est pas vrai que l'Angleterre désire faire de Merv un état sous sa protection.

Candahar et Cabonl peuvent devenir capitales d'Etats indépendants, et des leçons ont été faites parmi les tribus des Hazarg, Kizel, Bashee et autres qui sont convenablement disposées; mais tous ces arrangements dépendent des circonstances.

L'enquête sur le désastre du Pont de la Tay.

Londres, 1. — Dans l'enquête sur le désastre du Pont de la Tay, plusieurs fondeurs employés par l'entrepreneur du pont ont témoigné que la qualité de métal était très-inférieure, que les colonnes étaient défectueuses, d'une épaisseur inégale; qu'il y avait eu de nombreuses crevasses, mais qu'on les avait remplies avec du mineral sur lequel on avait passé une couche de peinture.

Naufrage.

Londres, 1. — On a reçu de Bombay la nouvelle qu'un vapeur allant de Victoria à Karracho a sombré, et que cinq européens et cinquante-cinq naturels du pays ont péri.

Londres, 1er mars — Le vapeur P. Galland, allant de Rotterdam à Plymouth, et qui, d'après certains rapports, était retourné dans le canal, ayant perdu son gouvernail, a passé devant Lézard en route pour Falmouth.

Progrès du commerce de grains par la Nouvelle-Orléans.

St-Louis, 1. — Le remorqueur Ina Mountain, parti d'ici avec cinq barges pour la Nouvelle-Orléans, a pris 240,000 boisseaux de maïs pour l'exportation; le prix du fret pour cette exportation s'élève à environ $27,000.

Expédié par chemin de fer à New York, au taux actuel, il coûterait $70,000.

WASHINGTON.

Washington, 29. — Une dépêche de Richmond dit que vingt-sept étudiants ont été suspendus de l'Institut militaire de Lexington pour désobéissance et violation de l'arrêté. Ces étudiants avaient été le surintendant, le général Francis Smith, de leur accorder une demi-congédiement pour se préparer au examens de géographie descriptive. Le gén. Smith rejeta leur demande, disant qu'il avait à s'occuper pour affaires.

Les étudiants refusèrent alors d'obéir aux ordres pendant l'absence du surintendant. A son retour il les a tous renvoyés, excepté quelques-uns qui n'avaient pas pris part à la rébellion.

CONGRES.

SÉNAT.

Le Vice-Président présente au Sénat une communication du secrétaire de la guerre transmettant une lettre du quartier-maître de l'armée prévoyant la nécessité de réparer les anciens édifices publics à la Pointe-aux-Monroe, réparations qui sont évaluées à $22,450.

Le secrétaire recommande une allocation de ce montant.

M. Conkling présente des résolutions de la Législature de New York, demandant aux sénateurs de New York de travailler à faire adopter des allocations pour [illegible] du port de New York.

M. Conkling et autres sénateurs présentent des pétitions signées par des officiers de chemins de fer, sollicitant réduction des droits sur les rails d'acier.

M. Conkling présente également un mémoire de John W. Griffith, de New York, demandant que les ayant pour but de relever le commerce maritime américain.

Plusieurs pétitions sont présentées pour l'admission avec exemption de droits des ustensiles qui servent à la manufacture du papier.

M. Allison, du comité des allocations, fait un rapport favorable sur le bill de la Chambre demandant d'autoriser les allocations, suivant les instructions, pour venir au secours de certaines tribus indiennes et il demande que l'on discute la question demain. Mis à l'ordre du jour.

Le bill de déficit de M. Thurman est l'objet d'un rapport favorable de la part du comité des allocations et est mis à l'ordre du jour.

Des bills sont présentés par M. Jones pour creuser l'embouchure de la Rivière Rouge, et en enlever les obstructions. Le bill alloue $20,000.

Par M. Windom, pour autoriser des bateaux d'épargnes nationales.

Sont adoptés les bills suivants :

Pour rembourser John Key et à W. G. M. Davis le prix de propriété qui leur ont été prise.

Pour autoriser l'achat de terrains attenant au bureau des gravures et impressions.

Le Vice-Président présente au Sénat un mémoire du Président appelant l'attention du Congrès sur certaines réclamations non réglées d'Espagnols habitant l'Est de la Floride, et qui reposent sur le traité hispano-américain de 1819.

Le département du Trésor a refusé de payer les intérêts sur les réclamations, lesquels avaient été allouées par le tribunal établi en vertu de ce traité. Le sujet étant pressant, il est référé au Congrès.

M. Hoar parle sur le bill des indemnités de Chasbve. Il dit que le reste de ces indemnités ne devrait pas être payé aux meurtres que la guerre a enrichis, mais aux propriétaires assurés et à ceux qui avaient à payer de lourdes primes de guerre.

M. Randolph parle ensuite en faveur du bill du comte de Fitz John Porter. Il dit que John Porter avait été condamné à tort et que le rapport du dernier comité l'a complètement exonéré. Le Sénat s'ajourne.

CHAMBRE.

Conformément à l'appel de bills suivants sont présentés et référés :

Par M. Chittenden, N. Y., demandant qu'à partir du 1er juillet 1880, les droits sur les tapis de toute sorte soient réduits à 50 pour cent, ad valorem, dans les cas où il existe des droits plus élevés.

Par M. Aiken, Car. du Sud, pour encourager la culture de la plante de thé.

Par M. Muldrow, pour rappeler toutes les lois concédant des terres dans le territoire indien aux chemins de fer, quand les tribus des indiens seront éteintes.

Par M. Ellis, pour accorder dix ans de plus pour achever le chemin de fer Texas Pacifique.

Par M. Turner, Ky., pour abolir tous les droits sur les caractères d'imprimerie et les instruments aratoires.

Par M. Converse, pour l'arpentage et la vente des terres publiques.

Par M. Turner, pour permettre aux cultivateurs de tabac de le vendre sans licence.

Par M. Carlisle, Ky., pour amender la loi stip